

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 6 novembre à 10h
Espace Albert Poulain à Pipriac (35)

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 6 novembre 2020 à 10h** à l'Espace Albert Poulain à Pipriac (35), pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Collège des EPCI :

M. Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne
M. Vincent MINIER, Bretagne Porte de Loire Communauté
Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté
Mme Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande
M. Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval
M. Sébastien CROSSOUARD, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval
M. Jean-Yves HENRY, Communauté de communes d'Erdre et Gesvres
M. Jean-Claude RAUX, Communauté de communes de la région de Nozay
M. Jean-Michel BUF, Communauté de communes de la région de Blain
M. Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglo
M. Stéphanie PIQUET, Liffré-Cormier Communauté
M. David VEILLAUX, Liffré-Cormier Communauté
M. Jean RONSIN, Montfort Communauté
M. Dominique DENIEUL, Pays de Chateaugiron Communauté
M. Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté
M. Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté
M. Daniel AUDO, Pontivy Communauté
M. Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté
M. Jean-François MARY, Redon Agglomération
M. Yohann MORISOT, Redon Agglomération
M. Pascal HERVÉ, Rennes Métropole
M. Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté
M. Patrick HERVIOU, St Méen-Montauban Communauté
M. Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté
Mme Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté
M. Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Mme Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Collège Eau Potable :

M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
M. Rémi PITRÉ, Production eau potable Ouest 35
M. Joël SIELLER, Production eau potable Ouest 35
M. Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan
M. François CHENEAU, CARENE

Collège Département-Région :

M. Thierry BURLLOT, Région Bretagne
M. Bernard LEBEAU, Département de Loire-Atlantique

POUVOIRS :

Benoit ROLLAND, Centre Morbihan Communauté donne pouvoir à M. AUDO, Pontivy Communauté
Philippe JOUNY, CC Pontchateau-St Gildas des Bois donne pouvoir à Jean-François MARY, Redon agglomération
Marc HERVÉ, Département d'Ille et Vilaine donne pouvoir à B. LEBEAU, Département Loire-Atlantique

Assistaient également à la séance :

Jean-Luc JEGOU, Directeur Général de l'EPTB Vilaine
Hélène CALLE, Responsable Administrative et Financière à l'EPTB Vilaine
Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification et prospective
Myriam MARTINS, Assistante Pôle MAB et Communication
Catherine POTIER, Assistante Pôle Administratif et financier et chargée d'accueil

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

I. ELECTIONS

La procédure de vote et la conformité par rapport à nos statuts ont été contrôlées par Maître Marion CARIOU, huissier de justice.

Le quorum de la séance est vérifié :

Le collège des EPCI est représenté par 27 délégués présents portant 570 voix.

Le collège de l'eau potable est représenté par 5 délégués présents portant 250 voix.

Le collège des départements est représenté par 2 délégués présents portant 150 voix.

Aucun délégué n'ayant quitté la séance, ce quorum est resté identique pendant toute la session du Comité Syndical.

REPRESENTANT DU SYNDICAT A L'AGENCE NATIONALE DES ELUS DES BASSINS 2 titulaires et 2 suppléants

Le Président se propose pour siéger à l'ANEB (Agence Nationale des Elus des Bassins) avec le 1^{er} VP M. Pascal HERVÉ. Les suppléants, qui se sont proposés sont M. Jacques LARRAY (VHBC) et M. Patrick HENRY (Roche aux Fées Communauté).

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 970 voix

A l'unanimité des voix, M. Jean-François MARY et M. Pascal HERVÉ sont élus titulaires tandis que M. Jacques LARRAY et M. Patrick HENRY sont élus suppléants au sein de l'Agence Nationale des Elus des Bassins.

REPRESENTANT DU SYNDICAT AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) 1 Titulaire

Le président propose Mme DE LA VERGNE.

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 970 voix

A l'unanimité des voix, Mme Aude DE LA VERGNE est élue déléguée titulaire au Comité National d'Action Sociale

REPRESENTANT A LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES CONCEDANTES ET EN REGIE (FNCCR) 1 représentant

Le président se propose d'y siéger avec M. Bernard LE GUEN comme collègue associé qui puisse être présent ou me remplacer.

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 970 voix

A l'unanimité des voix, M. Jean-François MARY et M. Bernard LE GUEN sont élus pour siéger à la FNCCR.

INSTANCE DE DIALOGUE SOCIAL 5 représentants

Le Président se propose de fait d'y siéger et propose M. Bernard LEBEAU, Mme Aude DE LA VERGNE, M. Alain GUIHARD, M. Stéphane PIQUET et Mme Soazig LE TROADEC.

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 970 voix

A l'unanimité des voix, M. Jean-François MARY, M. Bernard LEBEAU, Mme Aude DE LA VERGNE, M. Alain GUIHARD, M. Stéphane PIQUET et Mme Soazig LE TROADEC sont élus pour siéger à l'Instance de Dialogue Social de l'EPTB Vilaine.

PARLEMENT BRETON DE L'EAU 1 représentant

Le président se propose d'y siéger.

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 970 voix

A l'unanimité des voix, M. Jean-François MARY est élu pour siéger au Parlement Breton de l'Eau

CONFERENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITE 1 représentant

Le président propose Mme Aude DE LA VERGNE et Mme Michèle MOTEL.

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 970 voix

A l'unanimité des voix, Mme Aude DE LA VERGNE et Mme Michèle MOTEL sont élues pour siéger à la Conférence Bretonne sur l'Eau.

COMMISSION FEAMP (Fonds Européens) 1 représentant

Le président propose M. Alain GUIHARD pour siéger à la commission FEAMP.

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 970 voix

A l'unanimité des voix, M. Alain GUIHARD est élu pour siéger à la commission FEAMP.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'EPTB Vilaine

Jean-François MARY